

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Matières |
| Herausgeber: | École polytechnique fédérale de Lausanne, Institut d'architecture et de la ville |
| Band: | 13 (2016) |
| Artikel: | Le Palais des Gongès de Bienne par Max Schlup, 1955-1957 : de la trame uniforme à la structure monumentale |
| Autor: | Aprea, Salvatore |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-984426 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le Palais des Congrès de Bienne par Max Schlup, 1955-1957

De la trame uniforme à la structure monumentale

Salvatore Aprea

L'ambition de transformer Bienne en une ville moderne remonte aux années 1920, au moment de la construction de la nouvelle gare et de l'aménagement d'un nouveau quartier au nord-est de celle-ci. Dès 1930, ce développement est entravé par des évènements qui touchent intégralement la Suisse : la crise économique d'une part et la remise en question de l'architecture du Mouvement moderne international d'autre part, associée à l'intérêt pour la construction helvétique traditionnelle et sa dimension domestique. Mais dans l'après-guerre, la réflexion sur la modernisation de Bienne redévie d'actualité, encouragée par la haute conjoncture économique. En résultent de manière évidente les discussions sur la construction de maisons-tours qui sont menées au sein du conseil communal durant les années 1950 et aboutissent, en 1960, à la conception d'un projet visionnaire, lequel prévoyait la transformation des zones adjacentes aux berges de la rivière Suze en un quartier linéaire fait de tours diversement aménagées, à l'instar des métropoles américaines¹.

La réflexion sur l'architecture, quant à elle, apparaît à cette époque prise dans une sorte de conflit entre les défenseurs du fonctionnalisme accru de l'entre-deux-guerres et les partisans de nouvelles orientations, en Europe comme en Amérique. En Suisse, cette tension s'apaise avec l'éclosion d'une production architecturale inspirée du langage rigoureux de Mies van der Rohe et d'autres réalisations qui font de l'architecture d'après-guerre de Le Corbusier la référence privilégiée et bénéficiant de certains raisonnements sur la forme en architecture, en art et dans les arts appliqués, ainsi que sur le rapport entre la forme et la qualité de l'espace architectural². C'est dans ce contexte culturel que se développe l'histoire de la conception et de la construction du Palais des Congrès de Bienne, dont l'architecte biennois Max Schlup est l'auteur.

Max Schlup, Palais des Congrès, Bienne, 1956-1966.

Dès 1947, Schlup réalise plusieurs maisons de style régional traditionnel. Il faudra attendre la moitié des années 1950 pour qu'il s'approche du vocabulaire de l'architecture moderne. Et c'est donc tout naturellement à partir de ce moment-là qu'il définit certaines caractéristiques architecturales fondamentales du Palais, notamment durant la conception des avant-projets, entre 1955 et 1957. L'évolution de ces derniers témoigne d'un moment d'expérimentation dans la carrière de Schlup, qui se confronte aux différentes orientations de l'architecture de l'époque et à la recherche d'un langage qui lui permettra de s'affirmer comme un architecte de la modernité.

Des origines du concours au premier avant-projet

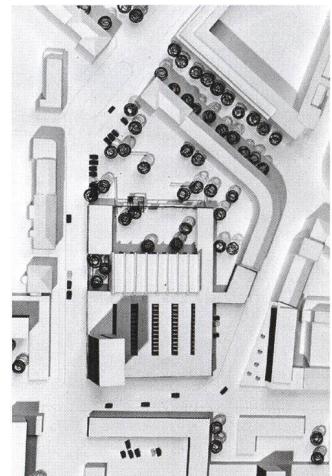
Un long processus mêlant accords politiques, études et projets a été à l'origine de la construction du Palais des Congrès. Ce processus a débuté dès 1940 et s'est poursuivi pendant un quart de siècle environ. Initialement, l'objectif de la Ville était de construire une piscine publique couverte. Cependant, des sollicitations provenant de la sphère politique et de la société civile ont progressivement étoffé le programme et ont mené à la réalisation d'un bâtiment moderne plurifonctionnel.

En 1942, la Direction des Travaux Publics de la Ville est chargée de développer le projet de la piscine couverte. Deux ans plus tard, à l'occasion de l'accord pour la construction de l'Ecole fédérale de sport de Macolin, la Ville s'engage formellement à bâtir la piscine et établit une commission spéciale chargée d'en étudier le projet. La Direction des Travaux Publics soumet les premiers croquis à la Ville en 1949³. En plus de la piscine, un bâtiment administratif, destiné à abriter les bureaux de la police et un département de la compagnie électrique, est esquissé.

Le lot choisi se trouve à l'extrême nord-est du quartier de la gare et est adjacent au site de l'usine à gaz et au quartier ouvrier nommé Cité Marie. La Ville prévoit de transformer ces zones en un quartier moderne, et la construction de la piscine avec le bâtiment administratif est censée être le premier pas de cette opération⁴. Ainsi, en 1950, une commission est chargée de rédiger le programme détaillé de cette construction. Il faudra attendre presque quatre années de travail et treize réunions pour que ce programme soit établi et qu'un concours soit enfin lancé, en 1955.

Le choix du site adjacent à l'usine à gaz et à la Cité Marie est confirmé. Le lot, de forme polygonale et irrégulière, est cerné par trois rues (la rue Centrale, la rue des Marchandises et la rue de l'Argent) et une rangée coudée d'immeubles longeant les rues de Morat et des Marchandises. La rue Centrale est considérée comme le principal axe routier et piéton vers lequel le projet devra être orienté.

Le programme est divisé en trois sections : la piscine et ses annexes avec, entre autres, un petit bassin pour l'école de natation, une salle de gymnastique et différents locaux tels qu'un sauna, un bain turc et des cabinets pour les soins sportifs; l'immeuble administratif et un restaurant; des espaces optionnels pour accueillir des magasins,

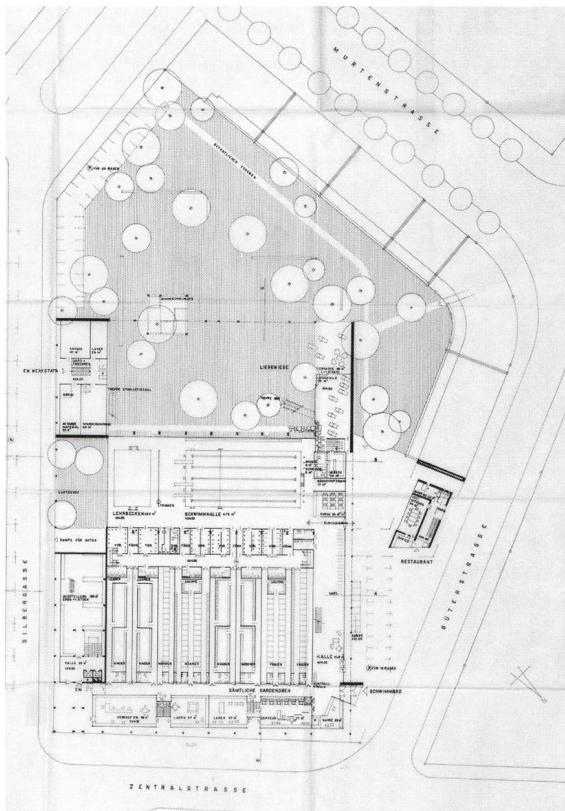


Projet de concours, mai 1956.
Maquette.

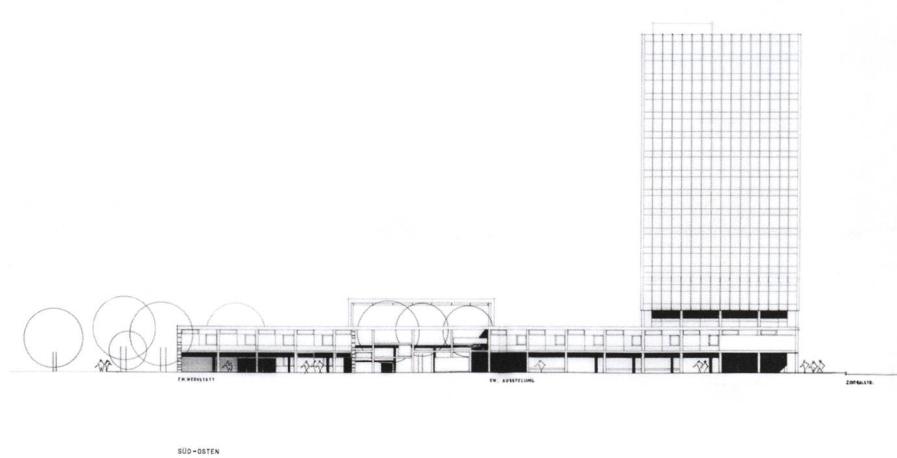
des appartements, un garage et éventuellement des bureaux. Il est demandé que la piscine soit bien ensoleillée, pourvue d'une tribune pour les spectateurs et connectée à une terrasse extérieure. De plus, sa structure doit être indépendante de celles des autres constructions prévues.

La participation au concours est uniquement ouverte aux architectes biennois. Six autres bureaux d'architecture figurant parmi les mieux réputés de l'époque en Suisse quant à la production d'architecture moderne sont également invités à concourir⁵. Le jury compte, parmi ses membres, les architectes William Dunkel, Rudolf Christ et Paul Waltenspühl, qui ont contribué aux succès de l'architecture moderne en Suisse pendant l'entre-deux-guerres, et d'autres architectes liés à l'entourage de l'administration publique, de l'industrie et de l'éducation sportive biennoise.

Le délai pour la remise des projets, initialement fixé au 15 février 1956, a finalement été prolongé jusqu'au 15 mai. Dix-neuf projets sont remis dans les temps et le jury s'est réuni à plusieurs reprises entre le 18 et le 23 juin pour les évaluer. En tête du classement se place le projet de Max Schlup, puis celui d'Albert Cingria, François Maurice et Jean Duret, et enfin celui de Peppe Brivio⁶.



Projet de concours, mai 1956.
Plan du rez-de-chaussée.



Dans son projet, Schlup privilégie l'organisation rationnelle du programme, ce qui produit un bâtiment de deux niveaux suivant un plan rectangulaire, sur lequel se greffent une tour de bureaux et la piscine. Ce bâtiment est creusé par deux espaces aménagés en jardin et par un portique peu profond disposé sur trois côtés. L'articulation volumétrique est soumise à une ossature structurelle qui est traitée comme une trame cartésienne régulatrice. Schlup rend cette trame perceptible sur les élévations du bâtiment de deux étages à travers une séquence de cadres formés par les piliers et les dalles. Cette séquence se poursuit aussi en liaison avec les espaces aménagés en jardin au moyen de cadres vides.

Cependant, la volonté de caractériser aussi individuellement les différents corps bâtis oblige Schlup à apporter des modifications à la trame dont l'élément le plus fort, soit la salle de la piscine, est conçue comme une structure miesienne constituée de cadres porteurs et d'une enveloppe. Mais le fait d'être la partie d'un complexe plus vaste et essentiellement unitaire la rend hybride ; elle est à la fois une structure miesienne et une trame régulière.

La tour s'impose par son volume enveloppé de façades rideaux. Sa structure est seulement mise en évidence dans la partie basse, et le passage entre la trame des piliers et la façade rideau est confié au portique périptère introduit au troisième étage, qui produit une ombre fortement marquée. Le système de distribution à chaque étage nécessite le doublement de la file de piliers centrale, ce qui induit une variation importante de la trame du corps bâti de deux niveaux.

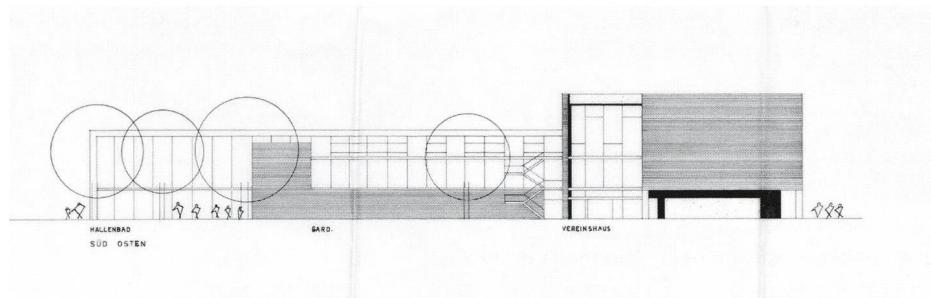
Un volume coudé, partiellement aligné à la rue des Marchandises et étranger à l'ensemble de la composition, sert à raccorder le bâtiment, géométriquement défini par un système de volumes et par la trame orthogonale, avec les édifices préexistants.

*Projet de concours, mai 1956.
Elévation sud-est le long de
la rue de l'Argent.*

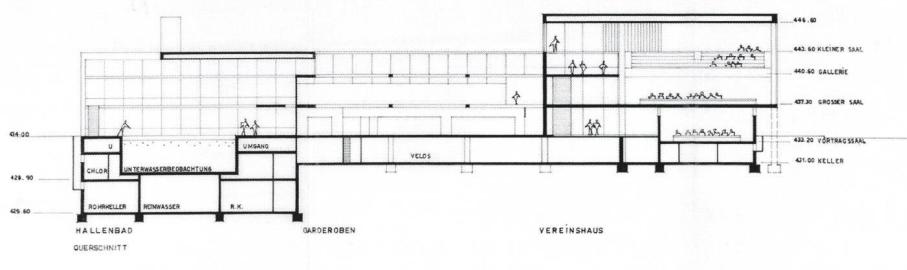
Dans l'ensemble, le projet manifeste la recherche d'une architecture capable de contenir dans le dessin rigoureux de sa structure le caractère des différents volumes bâtis et des espaces ouverts sur la ville. Le jury saisit cette ambition, l'évalue positivement et la décrit comme un rapport dialectique entre l'aspect unitaire du plan et la distinction entre les différents éléments de la composition perceptible sur l'élévation.

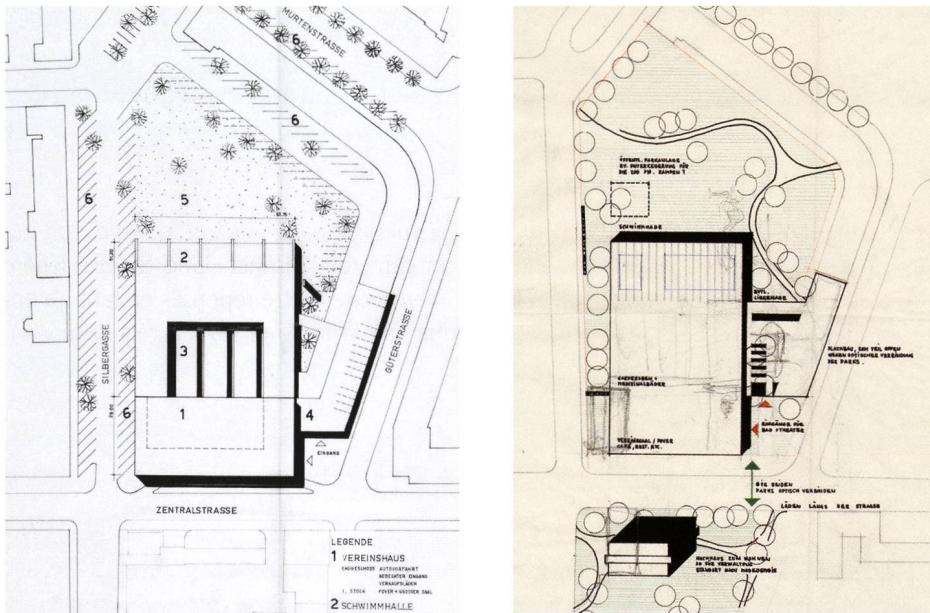
Cependant, dans son rapport final, le jury affirme qu'aucun des projets en tête du classement ne pourra être réalisé en tant que tel⁷. Les architectes lauréats sont donc mandatés en vue d'apporter des modifications à leur projet selon les directives d'un programme particulier qui engendre de véritables bouleversements dans la mesure où il est demandé d'ajouter un centre associatif avec une salle des fêtes et des salles de conférences aux fonctions initialement prévues. Ce changement émane de sollicitations provenant de la société civile, notamment des deux motions et d'une initiative populaire qu'un comité a successivement soumises à la Ville en février et en avril 1956, durant le déroulement du concours⁸.

Suite à ce nouveau mandat, Schlup conçoit un premier avant-projet. L'objectif le plus urgent est pour lui l'introduction du centre associatif dans la trame géométrique et structurelle qui dessine, dans ce cas, trois rectangles adjacents, chacun consacré à un programme (le centre associatif, les vestiaires et la piscine). Le centre associatif est placé le long de la rue Centrale, et les plans de ses différents niveaux sont répartis de manière asymétrique : d'un côté, les surfaces de petite taille accueillent les espaces de distribution ;



Premier avant-projet, octobre 1956.
Elévation sud-est le long de la rue de l'Argent et coupe longitudinale : à gauche la piscine, les vestiaires dans la partie centrale, et le centre associatif à droite. Dans ce dernier, on reconnaît les espaces de distribution sur la gauche et le volume abritant les salles de conférences et de spectacles sur la droite.





Plan de situation du premier avant-projet, octobre 1956 et variante du premier avant-projet, 1956-1957. Sur ce plan de situation, la tour de bureaux est dessinée sur le site de l'usine à gaz, mais une figure rectangulaire esquissée au crayon démontre que des raisonnements sur le repositionnement de la tour à l'angle des rues Centrale et de l'Argent sont en cours.

et de l'autre côté, les salles de spectacles et de conférences sont aménagées sur les surfaces de taille plus généreuse. La section formée par le volume contenant les salles et par les espaces de circulation répartis sur plusieurs niveaux rappelle de nouveau certaines œuvres de Mies van der Rohe. Mais la difficulté de concilier le programme et la géométrie structurelle de la trame demeure. Le projet de la tour administrative est mis en attente, probablement en vue de la placer sur le site de l'usine à gaz.

Le second avant-projet, ou la structure monumentale

Le 25 octobre 1956, la Ville obtient que l'initiative populaire du mois d'avril soit retirée contre le lancement des démarches pour la création d'un théâtre et l'octroi du mandat à Schlup pour le complément de son projet avant le 30 juin 1957, terme qui sera ensuite prolongé jusqu'au 31 août⁹.

Durant les mois qui suivent la remise du mandat, Schlup travaille sur l'intégration des deux niveaux du parking sous l'aire du jardin, tandis que l'ingénieur biennois Robert Schmid élabore les premières analyses pour les fondations et que l'entreprise Sulzer conçoit les plans pour les installations¹⁰. Ces études techniques sont élaborées sur la base du premier avant-projet de septembre, qui semble rester d'actualité au moins jusqu'à l'été 1957, puisque l'entreprise Sulzer ne remet ses plans que le 8 août.

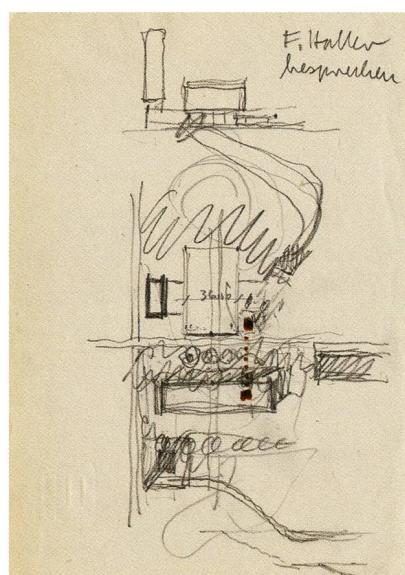
La question de l'implantation de la tour redévient d'actualité, vraisemblablement suite aux incertitudes sur le devenir de l'usine à gaz¹¹. De ce fait, une variante du plan de situation datant du mois d'octobre prévoit de construire la tour administrative

uniquement sur le site de l'usine à gaz, et de la relier visuellement au centre associatif et à la piscine grâce à l'aménagement d'un parc. Une esquisse au crayon, tracée sur le plan de cette variante, montre que le positionnement de la tour à l'endroit d'origine est en train d'être évalué. Et c'est probablement au moment de ces réflexions qu'a été esquissé sur une enveloppe un croquis portant la mention «à discuter avec F. Haller»¹².

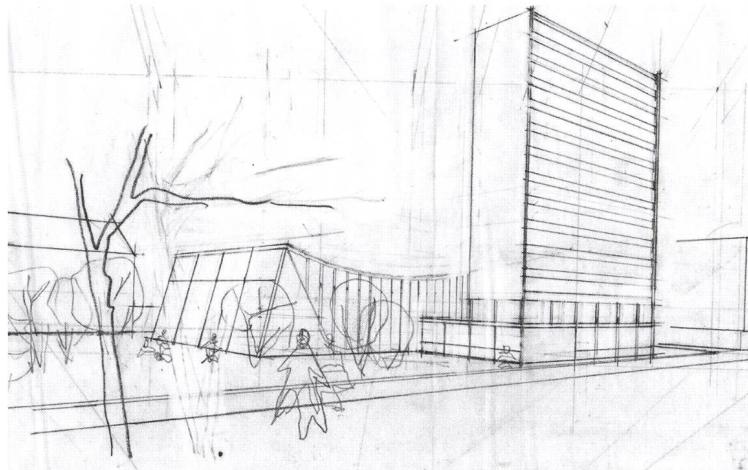
Sur ce croquis, la trame qui aurait dû cadrer la structure et le programme semble s'éclater, et chaque élément du projet acquiert un caractère distinct. Une texture légère remplace la trame rigide, et les différents volumes peuvent être repensés en tant qu'entités individuelles. Schlup leur confère une qualité plastique et les fait réagir dans un ensemble qui fait écho aux nouvelles compositions spatiales telles que celle du Palais des Nations de New York.

Ainsi, la piscine et le centre associatif sont désormais enveloppés dans une structure singulière composée d'une voile reposant sur des entretoises¹³. Le fait d'aménager deux fonctions si différentes dans une structure unique démontre que Schlup a privilégié la composition plastique et la qualité spatiale unitaire à la division fonctionnelle du programme. Et, de cette manière, même le portique des projets précédents est transformé en espaces pourvus d'identités et de qualités propres : un atrium ouvert sur la rue, suivi par un foyer.

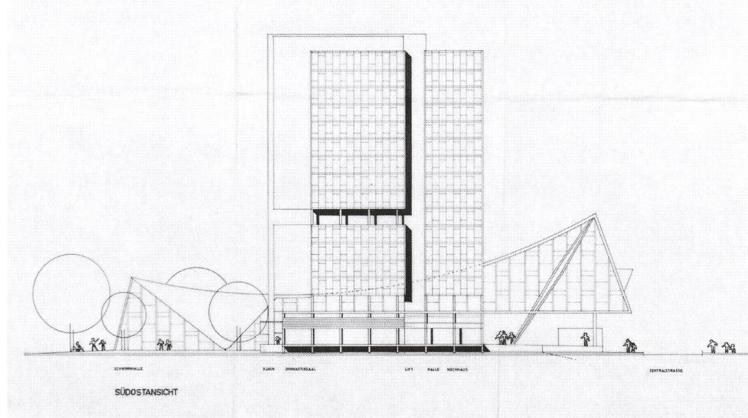
Les traits formels et caractéristiques du projet du concours – l'aménagement des différents corps bâtis, des parcours et des espaces ouverts – assument désormais un caractère nouveau et unitaire, grâce aux puissantes lignes structurelles qui traversent et lient ensemble les différentes parties, en créant une unité plastique complexe dans laquelle chaque élément a trouvé sa propre identité.



*Etude préliminaire du deuxième
avant-projet, 1956-1957.
La feuille porte la mention
«F. Haller besprechen»
(à discuter avec F. Haller).*



*Etude préliminaire du deuxième avant-projet, 1956-1957.
La tour est encore caractérisée par des façades rideaux.*



*Deuxième avant-projet,
septembre 1957. Sur cette élévation sud-est le long de la rue de l'Argent,
on peut voir la structure composée
d'une voile reposant sur des entretoises en arrière-plan, et la tour
avec sa silhouette caractérisée par
sa structure en béton en forme
de H au premier plan.*

C'est pour obtenir cette unité entre le dessin de la tour et celui de la structure de la voile reposant sur des entretoises que Schlup modifie aussi radicalement les façades rideaux originelles en laissant apparaître des murs en béton armé. Ainsi, un système colossal en forme de H s'impose à la trame initiale de piliers qui ponctuent encore, avec régularité, les différents étages. Ce système se compose des murs verticaux en béton qui cernent les escaliers et de l'extraordinaire poutre qui traverse le volume vitré pour ressortir en sangle et joindre une structure en béton armé insolite qui se lève dans le vide. Conçue de cette manière, ce système forme un contreventement qui encadre le ciel dans des vides et devient un signe monumental, sans précédent pour la ville.

Schlup est donc parvenu à s'extraire définitivement des contraintes de la trame et à identifier des figures structurelles monumentales – celle de la voile reposant sur des entretoises et celle en forme de H de la tour – grâce auxquelles son édifice devient finalement un palais.

Notes

¹ Il s'agit du projet était intitulé «Bienne 2000». Voir: Julien Steiner, *Intervalle. Bienne. Histoire d'un développement urbain par et pour l'industrie (1850-2015)*, n°102, 2015, p. 61.

² Voir: Jul Bachmann, Stanislaus von Moos, *New Directions in Swiss Architecture*, George Braziler, New York, 1969, spécialement pp.18-21; Jürgen Joedcke, *Moderne Architektur. Strömungen und Tendenzen*, Karl Krämer, Stuttgart, Berne, spécialement pp.104-107 et 131-133; Henry Van de Velde, «Formes. De la forme pure utilitaire», *Werk*, n°8, 1949, pp.243-249; Alfred Roth, «Die gute Form», *ibidem*, pp.251-258; Max Bill, «Schönheit aus Funktion und als Funktion», *ibidem*, pp.273-274; Otto Heinrich Senn, «Raum als Form», *Werk*, n°12, 1955, pp.386-393. L'exposition a 56. *Elf Architekten stellen aus*, qui eut lieu à Berne pendant le printemps 1956, et dont le but était de rapprocher l'architecture à l'art, est un indice significatif de ce genre de recherches, voir: Eberhard Walter Kornfeld, *a 56 elf Architekten stelle aus*, Klipstein & Co., Berne, 1956, s.p.

³ Pour solliciter le développement du projet, une interpellation avait été soumise au conseil municipal en 1948 (voir: Paul Schaffroth, «Hallenbad - Vereinhaus - Bue-rohochhaus. Bericht und Antrag an den Gemeinderat», 1958, p.1, Archives de la construction moderne EPFL, fonds Max Schlup).

⁴ Voir: Julien Steiner, *Intervalle. Bienne. Histoire d'un développement urbain par et pour l'industrie (1850-2015)*, op. cit.

⁵ Les bureaux invités sont ceux d'Ernst Giesel à Zurich, Johannes Gass et Wilfried Boos à Bâle, Hans Brechbühler à Berne, Peppe Brivio et René Pedrazzini à Locarno, Albert Cingria, François Maurice et Jean Duret à Genève,

Max Ernst Haefeli, Rudolf Steiger et Werner Max Moser à Zurich («Programm für einen allgemeinen Projektwettbewerb zur Entwürfen für ein Hallenbad und ein Verwaltungsgebäude in Biel», 1955, fourni par Stéphane de Montmollin).

⁶ Pour un aperçu des projets en tête du classement du jury voir: s.a., «Wettbewerb Hallenbas Biel», *Schweizerische Bauzeitung*, n° 31, 1956, pp.466-472 et n°32, pp.478-481.

⁷ Rapport du jury, 23 juin 1956 (fourni par Stéphane de Montmollin). Voir aussi: s.a., «Wettbewerb Hallenbas Biel», op. cit.

⁸ Voir: Paul Schaffroth, «Hallenbad - Vereinhaus - Buerohochhaus. Bericht und Antrag an den Gemeinderat», op. cit., pp.5-8; s.a., *Geschäftsbericht Gemeinderechnungen Statische Chronik der Stadt Biel*, 1956, Charles Rohr & Cie, Bienne, 1957, p. 15.

⁹ Résolution du conseil municipal du 26 octobre 1956 (voir: s.a., *Geschäftsbericht Gemeinderechnungen Statische Chronik der Stadt Biel*, op. cit., p. 9).

¹⁰ Les dessins de différentes propositions pour le garage sont conservés aux Archives de la construction moderne, fonds Max Schlup. La construction du garage ne sera pas jugée rentable par l'architecte en chef de la Ville de Bienne en octobre 1957 (voir lettre de Alfred Doebeli à la Direction des travaux publics, 4 octobre 1957, Archives de la construction moderne, fonds Max Schlup).

¹¹ Un projet alternatif à la destruction de l'usine à gaz prévoyait d'utiliser les sous-produits de cet établissement pour chauffer la piscine (conversation de l'auteur avec Edgar Studer, maître d'œuvre pendant la construction du Palais des Congrès, le 28 juillet 2016). Des employés de l'entreprise

Gebrüder Sulzer AG, de la société des eaux de Berne et de l'usine à gaz de Bienne font un voyage en Allemagne en 1957 pour étudier les équipements techniques de plusieurs piscines (Gaswerk und Wasserversorgung der Stadt Biel, «Bericht über die Hallenbäder-Besichtigungsfahrt vom 8. - 11. Mai 1957 nach Bochum, Recklinghausen und Ludwigshafen a.Rh.», Bienne, 29 mai 1957, Archives de la construction moderne, fonds Max Schlup).

¹² Fritz Haller et Schlup se rencontraient souvent au bureau de Schlup (conversation de l'auteur avec Edgar Studer, op. cit.).

¹³ A ce stade, le centre associatif devient une salle polyvalente à laquelle la Ville attribuera plus tard la fonction ultérieure de théâtre (voir: A. Küenzi, «Rapport à la Direction de la Police», Bienne, 19 mars 1958, Archives de la construction moderne, fonds Max Schlup).